RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2027

Le présent rapport traduit en termes financiers et comptables les orientations de la Collectivité Territoriale présentées par le Président dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2027.

Il constitue la première étape du cycle budgétaire 2027 et présente les principales évolutions envisagées. Les résultats de l'exercice 2026 demeurent estimatifs, leur consolidation étant attendue à partir de la mi-janvier 2027. Les prévisions pourront être ajustées lors du vote du budget, puis à l'occasion du budget supplémentaire.

La préparation du budget 2027 intervient dans un environnement international incertain, marqué par le conflit au Moyen-Orient et les perturbations autour du détroit d'Ormuz. Les tensions sur l'énergie, le transport et les échanges entretiennent des risques inflationnistes, tandis que les incertitudes économiques et budgétaires européennes et nationales appellent à la prudence.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, la dépendance aux importations expose les ménages, les entreprises et bien sûr la Collectivité aux variations des prix et des coûts d'approvisionnement. Dans un contexte d'activité contrastée, la continuité des services publics et la maîtrise des charges restent essentielles pour répondre aux besoins du territoire et préserver les équilibres financiers.

Dans la perspective des élections territoriales, le budget primitif 2027 sera un budget de reconduction. Le fonctionnement sera établi sur la base des réalisations des exercices précédents, ajustées de l'inflation, des évolutions annuelles des charges et des obligations de la Collectivité. Il assurera ainsi la continuité de l'action publique dans l'attente des orientations de la prochaine mandature.

En investissement, les crédits seront limités aux engagements en cours et aux dépenses indispensables. Aucune recette européenne d'investissement n'est prévue au budget primitif 2027. La réduction des dépenses d'investissement sera donc corrélée à celle des recettes attendues, afin de préserver l'équilibre budgétaire et d'adapter les opérations aux financements disponibles.

Il reviendra à la nouvelle mandature de définir les priorités stratégiques et la programmation des investissements. Le budget supplémentaire 2027 permettra de traduire ces orientations, en intégrant les résultats de l'exercice 2026 et l'actualisation des besoins et des ressources, dans le respect de la capacité financière de la Collectivité.

Le projet de budget primitif 2027 sera soumis au vote de l'assemblée territoriale lors de la séance officielle programmée le vendredi 18 décembre 2026.

Monde : Une reprise attendue sous fortes contraintes énergétiques et géopolitiques

L'économie mondiale aborde l'année 2027 dans un contexte marqué par les conséquences du conflit au Moyen-Orient, les tensions commerciales et la hausse des coûts de l'énergie. Dans ses prévisions d'octobre 2026, le Fonds monétaire international (FMI) estime la croissance mondiale à 3,1 % en 2026 et à 3,4 % en 2027. Cette amélioration attendue demeure conditionnée à l'absence de nouvelle escalade du conflit et à une normalisation progressive des marchés énergétiques.

Aux États-Unis, la croissance atteindrait 2,3 % en 2026 comme en 2027, selon le FMI. L'économie bénéficie de la consommation privée et des investissements dans l'intelligence artificielle et les infrastructures numériques. Son statut d'exportateur net d'énergie atténue les effets directs du conflit. Les déficits publics et la concentration des investissements technologiques maintiennent toutefois des risques, notamment si les gains de productivité et les bénéfices attendus se révèlent insuffisants.

En Chine, la croissance ralentirait de 4,5 % en 2026 à 4,0 % en 2027. L'activité demeure soutenue par les exportations, mais la faiblesse de la consommation intérieure et les difficultés persistantes du secteur immobilier limitent son dynamisme. Plus largement, les économies asiatiques intégrées aux chaînes de production technologiques bénéficient de la demande liée à l'intelligence artificielle, tandis que les pays fortement dépendants des importations énergétiques subissent davantage le choc.

Le conflit au Moyen-Orient et les perturbations autour du détroit d'Ormuz constituent un risque majeur pour les approvisionnements mondiaux. La reprise partielle des exportations pétrolières du Golfe reste fragile, du fait des attaques contre les infrastructures et le transport maritime. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les tensions sur l'approvisionnement en carburants, notamment le diesel, pourraient se prolonger en 2027. Le renchérissement du fret et des produits raffinés pèse sur les coûts de production, les prix à l'importation et le pouvoir d'achat.

La désinflation mondiale demeure ainsi incertaine. Le FMI prévoit une inflation de 4,7 % en 2026, puis de 4,1 % en 2027. Ce reflux attendu reste exposé aux répercussions différées des coûts énergétiques sur les biens et les services. Dans ce contexte, les banques centrales doivent adapter leurs décisions à l'évolution des prix et de l'activité. La poursuite d'une baisse générale des taux ne peut donc être considérée comme acquise.

Le commerce international présente, pour sa part, une capacité d'adaptation supérieure aux premières anticipations. Selon l'Organisation Mondiale du Commerce, les échanges de marchandises en volume progresseraient de 3,9 % en 2026 et de 4,1 % en 2027. Cette dynamique bénéficie des investissements technologiques et de la réorganisation des approvisionnements. Elle demeure toutefois inégale : les services de transport et les voyages internationaux sont davantage affectés par le conflit, tandis que la reprise prévue en 2027 reste dépendante de son évolution.

Les marchés financiers restent également exposés à plusieurs fragilités. Dans son rapport d'octobre 2026 sur la stabilité financière, le FMI souligne les risques d'une correction des valorisations liées à l'intelligence artificielle, d'une remontée des rendements des obligations publiques et d'une multiplication des cyber-menaces. L'endettement de certains acteurs financiers et la concentration de leurs placements pourraient amplifier les mouvements de marché, renchérir le crédit et limiter les capacités d'investissement des entreprises comme des administrations publiques.

Dans ce contexte, les politiques économiques doivent concilier protection du pouvoir d'achat et soutenabilité des finances publiques. L'OCDE recommande des aides énergétiques temporaires et ciblées, ainsi que des stratégies budgétaires pluriannuelles crédibles. La diversification des sources d'énergie, l'efficacité énergétique et l'amélioration de la protection des ménages vulnérables constituent des priorités pour réduire l'exposition aux prochains chocs. Ces

perspectives conduisent, pour la préparation budgétaire 2027, à privilégier des hypothèses prudentes sur les prix, les conditions de financement et la progression de l'activité.

Zone euro : Une reprise modérée face au retour des tensions inflationnistes

Les perspectives de la zone euro pour 2027 restent celles d'une reprise limitée. Dans ses prévisions d'octobre 2026, le Fonds monétaire international situe la croissance à 1,1 % en 2026 et à 1,2 % en 2027.

Le redressement de la consommation reste conditionné à l'amélioration du pouvoir d'achat et de la confiance. L'investissement pourrait bénéficier des dépenses d'infrastructure, de défense et de transformation numérique. Toutefois, les coûts de financement et les incertitudes commerciales limitent la vigueur de cette reprise. Les exportations demeurent également exposées aux droits de douane américains et aux difficultés de compétitivité industrielle.

Le marché du travail conserve une certaine stabilité : selon Eurostat, le taux de chômage s'établit à 6,4 % en août 2026, contre 6,3 % un an auparavant. L'emploi devrait continuer de progresser modérément, tandis que l'amélioration de la productivité reste nécessaire pour soutenir durablement les revenus et la compétitivité des entreprises.

Les tensions inflationnistes se sont renforcées. Selon Eurostat, l'inflation atteint 3,8 % sur un an en septembre 2026, contre 3,2 % en août, principalement portée par l'énergie et les services. Le FMI prévoit une inflation moyenne de 3,1 % en 2026, puis de 2,8 % en 2027, encore supérieure à l'objectif de 2 % poursuivi par la Banque centrale européenne.

Face à ces tensions, la BCE a relevé ses taux directeurs de 0,25 point le 10 septembre 2026, portant le taux de la facilité de dépôt à 2,50 %, avec effet au 16 septembre. Ses décisions restent dépendantes des données économiques, sans trajectoire prédéfinie. Les perspectives de financement pour 2027 demeurent donc soumises à l'évolution de l'inflation.

Les marges budgétaires restent contraintes et inégales entre pays. Selon Eurostat, la dette publique de la zone euro représente 88,8 % du PIB au deuxième trimestre 2026, contre 87,3 % un an auparavant. Les besoins d'investissement et de soutien au pouvoir d'achat doivent ainsi être conciliés avec la maîtrise de l'endettement. Ces éléments justifient des hypothèses budgétaires prudentes pour 2027.

France : Une reprise fragile sous contraintes budgétaires et sociales

L'économie française aborde 2027 dans un contexte de croissance faible et d'incertitudes persistantes. Dans ses prévisions d'octobre 2026, le FMI retient une progression du PIB de 0,4 % en 2026, puis de 0,7 % en 2027. Le scénario gouvernemental associé au projet de loi de finances prévoit, pour sa part, une croissance de 1,0 % en 2027, hypothèse jugée optimiste par le Haut Conseil des finances publiques.

L'inflation exerce de nouvelles pressions sur le pouvoir d'achat. Selon l'Insee, les prix à la consommation augmentent de 3,1 % sur un an en septembre 2026, après 2,4 % en août, avec une hausse de 21,3 % des prix de l'énergie. Pour 2027, le Gouvernement retient une inflation moyenne de 1,8 %, mais cette hypothèse reste particulièrement sensible à l'évolution, là encore, du conflit au Moyen-Orient.

Sur le marché du travail, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail atteint 8,3 % au deuxième trimestre 2026, en hausse de 0,7 point sur un an. La dégradation concerne toutes les classes d'âge et s'accompagne d'un recul du taux d'emploi. Ces évolutions soulignent la fragilité de la reprise et les besoins persistants d'accompagnement vers l'emploi.

Les finances publiques restent fortement contraintes. Le Gouvernement estime le déficit public à 5,4 % du PIB en 2026 et vise 5,0 % en 2027, sous réserve de l'adoption et de l'application des

mesures proposées. Selon Eurostat, la dette publique française s'établit à 119,1 % du PIB au deuxième trimestre 2026. La progression de la charge d'intérêts absorbe une part importante des efforts d'économies.

Les conditions de financement constituent également un frein. Le relèvement des taux directeurs de la BCE en septembre 2026 et la hausse des coûts d'emprunt réduisent les perspectives de détente du crédit. L'investissement privé demeure ainsi exposé à l'incertitude budgétaire et au coût du financement, tandis que les ménages restent prudents dans leurs décisions de consommation et d'acquisition immobilière.

Le contexte national est aussi marqué par les mobilisations sociales d'octobre contre la vie chère et les difficultés du système éducatif. Les manifestations du 17 octobre ont été marquées, dans plusieurs villes, par des violences, des pillages et des dégradations de bâtiments publics ; la mobilisation s'est poursuivie le 24 octobre. Ces événements constituent un facteur supplémentaire d'incertitude, dont les conséquences économiques dépendront de la durée des perturbations.

Pour 2027, les arbitrages nationaux devront concilier redressement des comptes publics, soutien à l'activité et maintien des services essentiels. Les mesures concernant les collectivités restent dépendantes des débats parlementaires sur les lois financières. Ce contexte invite à retenir des prévisions de recettes prudentes, à intégrer les évolutions des charges et à préserver des marges d'adaptation au cours de l'exercice.

Canada : Une reprise progressive sous tensions commerciales et énergétiques

L'économie canadienne devrait connaître une reprise progressive en 2027. Selon les prévisions d'octobre 2026 du FMI, la croissance atteindrait 1,1 % en 2026, puis 1,7 % en 2027. Ces perspectives restent tributaires de l'évolution des échanges avec les États-Unis et des prix de l'énergie, dans un environnement international marqué par des tensions géopolitiques persistantes.

Les relations commerciales avec les États-Unis constituent un facteur majeur d'incertitude. Les droits de douane américains et les mesures de rétorsion canadiennes peuvent augmenter les coûts des entreprises, perturber les approvisionnements et freiner les décisions d'investissement. La Banque du Canada souligne que ces tensions fragilisent la poursuite du redressement économique et pourraient progressivement se répercuter sur les prix à la consommation.

L'inflation demeure supérieure à l'objectif de stabilité des prix. Selon Statistique Canada, elle atteint 3,1 % sur un an en septembre 2026, après 3,0 % en août. Les prix de l'énergie progressent de 19,0 %, sous l'effet notamment du renchérissement de l'essence et du fioul domestique. Les provinces atlantiques sont particulièrement exposées à cette dernière hausse, compte tenu de l'utilisation du fioul pour le chauffage.

Sur le marché du travail, le taux de chômage s'établit à 6,5 % en septembre 2026. La consommation reste également un point de vigilance : l'enquête de la Banque du Canada publiée le 19 octobre fait état d'intentions de dépenses affaiblies par le niveau des prix et l'incertitude économique, malgré une amélioration de la situation financière perçue par les ménages.

Dans ce contexte, la Banque du Canada a annoncé, le 28 octobre 2026, un relèvement de son taux directeur de 0,25 point, à 2,50 %. Cette décision répond à la persistance des tensions inflationnistes, notamment énergétiques, et au risque de leur diffusion aux autres biens et services. La Banque prévoit une inflation moyenne proche de 3 % en 2027. Les conditions de financement demeurent ainsi soumises à l'évolution des prix et de l'activité.

Pour Saint-Pierre-et-Miquelon, ces évolutions présentent une importance directe. Les prix canadiens influencent les coûts d'approvisionnement de l'Archipel, tandis que la clientèle canadienne représentait 64 % des touristes étrangers au deuxième trimestre 2026, selon l'IEDOM.

Les variations du taux de change entre l'euro et le dollar canadien modifient également le coût des achats facturés dans cette monnaie et le pouvoir d'achat des visiteurs. Ces liens justifient une vigilance particulière, dans les prévisions pour 2027, sur les dépenses d'importation, les transports et les perspectives touristiques.

Saint-Pierre-et-Miquelon : une activité contrastée, des équilibres économiques à préserver

À l'approche de 2027, l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon présente une situation contrastée, marquée par des tensions persistantes sur les prix. Au troisième trimestre 2026, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,21 % sur le trimestre et de 3,60 % sur un an. Malgré une progression trimestrielle limitée, ce niveau d'inflation appelle à maintenir une vigilance sur le pouvoir d'achat et les charges de fonctionnement.

Les données de l'IEDOM pour le deuxième trimestre 2026 témoignent d'un ralentissement de certains moteurs de l'activité. Les importations de biens de consommation destinés aux ménages diminuent de 7,0 % sur un an, tandis que celles de biens d'équipement reculent de 8,8 %. L'encours des crédits d'investissement des entreprises baisse également de 5 %. Le marché du travail demeure toutefois globalement stable sur cette période.

Les évolutions sectorielles restent différenciées. Au deuxième trimestre 2026, la fréquentation touristique étrangère progresse de 40 % sur un an grâce aux croisières, mais recule de 2,2 % hors croisiéristes. Les débarquements de produits de la pêche augmentent de 73,2 %, essentiellement portés par la coquille, alors que les prises de crabes des neiges diminuent fortement. Le bâtiment bénéficie, pour sa part, d'une amélioration de l'activité soutenue notamment par les chantiers privés de logements.

Dans ce contexte, la préparation du budget 2027 privilégie la continuité des services publics et la préservation des équilibres financiers. Les dépenses de fonctionnement seront reconduites sur la base des réalisations antérieures, en intégrant l'inflation, les évolutions annuelles et les obligations de la Collectivité.

L'investissement sera ajusté aux recettes prévisionnelles, avec une priorité donnée aux engagements en cours et aux dépenses indispensables. L'absence de recettes européennes d'investissement inscrites au BP 2027 conduit ainsi à limiter les crédits ouverts à ce stade.

L'attention devra notamment porter sur :

- La maîtrise des charges énergétiques et logistiques ;
- Le suivi de la consommation et de l'investissement privé ;
- Les perspectives du tourisme, de la pêche et du BTP ;
- L'adéquation entre les engagements d'investissement et les financements disponibles.

Ce budget de reconduction, préparé dans la perspective des élections territoriales, préservera la capacité de la nouvelle mandature à définir ses orientations et sa programmation lors du budget supplémentaire 2027.

Quelques repères financiers de notre bilan provisoire 2026

Ces éléments sont issus de l'estimation de l'exécution du budget territorial 2026, au vu des réalisations au 02 novembre 2026.

Ils figureront de manière détaillée et définitive dans le rapport établi à l'occasion du vote du compte financier unique programmé au mois de février 2027.

Le résultat est issu de la différence entre les recettes réalisées et les dépenses mandatées :

	Projection d'exécution au 31 décembre 2026
Section de fonctionnement	
Total exécution des recettes	49 918 148,00 €
Total exécution des dépenses	46 340 671,00 €
Résultat de l'exercice	**3 577 477,00 €**
Section d'investissement	
Total exécution des recettes	29 710 632,00 €
Total exécution des dépenses	29 853 860,00 €
Résultat de l'exercice	**- 143 228,00 €**
Prévision de résultat d'exécution 2026	**3 434 249,00 €**
Reprise résultat antérieur	6 339 781,59 €
Affectation du résultat 2025 à l'investissement en 2026	- 3 367 455,61 €
Résultat prévisionnel de clôture 2026	**6 406 574,98 €**

L'excédent cumulé brut prévisionnel de l'exercice 2026 s'élèverait ainsi à environ 6,4 millions d'euros (hors restes à réaliser).

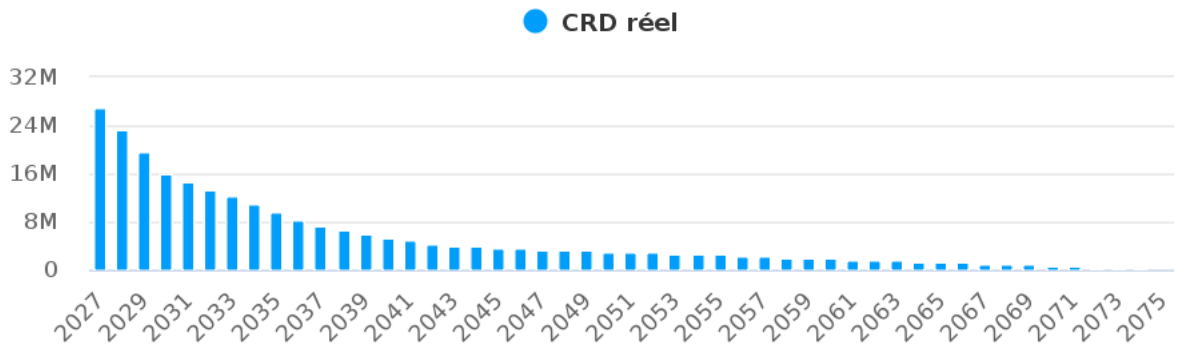
Gestion de la dette

La préparation du budget 2027 s'inscrit dans la poursuite du désendettement de la Collectivité Territoriale. Aucun nouvel emprunt n'est prévu au budget primitif. La priorité consiste à assurer le remboursement des engagements existants, tout en préservant les équilibres financiers et les possibilités d'action de la prochaine mandature.

L'encours de dette, estimé à 27,03 M€ au début de l'exercice 2027, devrait être ramené à environ 23,3 M€ au 31 décembre 2027. Cette diminution, proche de 13,8 %, correspond au remboursement du capital prévu sur l'année. Par rapport au niveau supérieur à 46 M€ atteint en 2019, l'endettement aurait ainsi été réduit de près de moitié.

Cette évolution résulte de l'amortissement des emprunts souscrits pour financer les équipements et infrastructures du territoire. Les projections présentées reposent sur l'échéancier du portefeuille existant, sans intégration de nouveaux emprunts. Elles constituent donc une référence pour apprécier les engagements futurs de la Collectivité et éclairer les décisions de programmation qui seront prises au cours du prochain mandat.

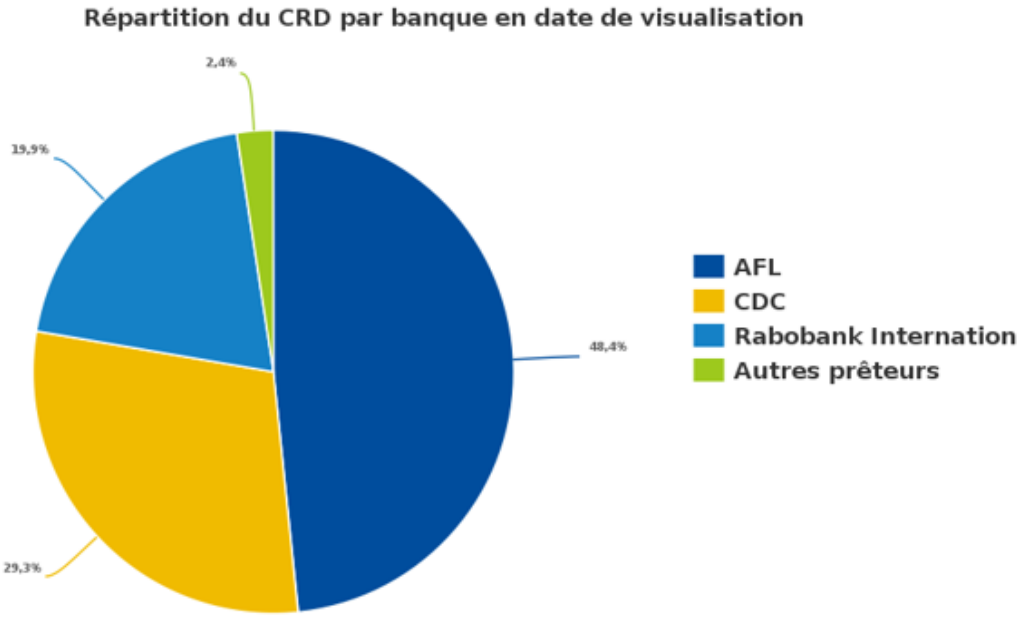
La diminution de l'encours contribue à réduire progressivement le poids de la dette. Les marges financières susceptibles d'en résulter devront toutefois être appréciées au regard de l'évolution des recettes, des charges de fonctionnement et des besoins d'investissement.

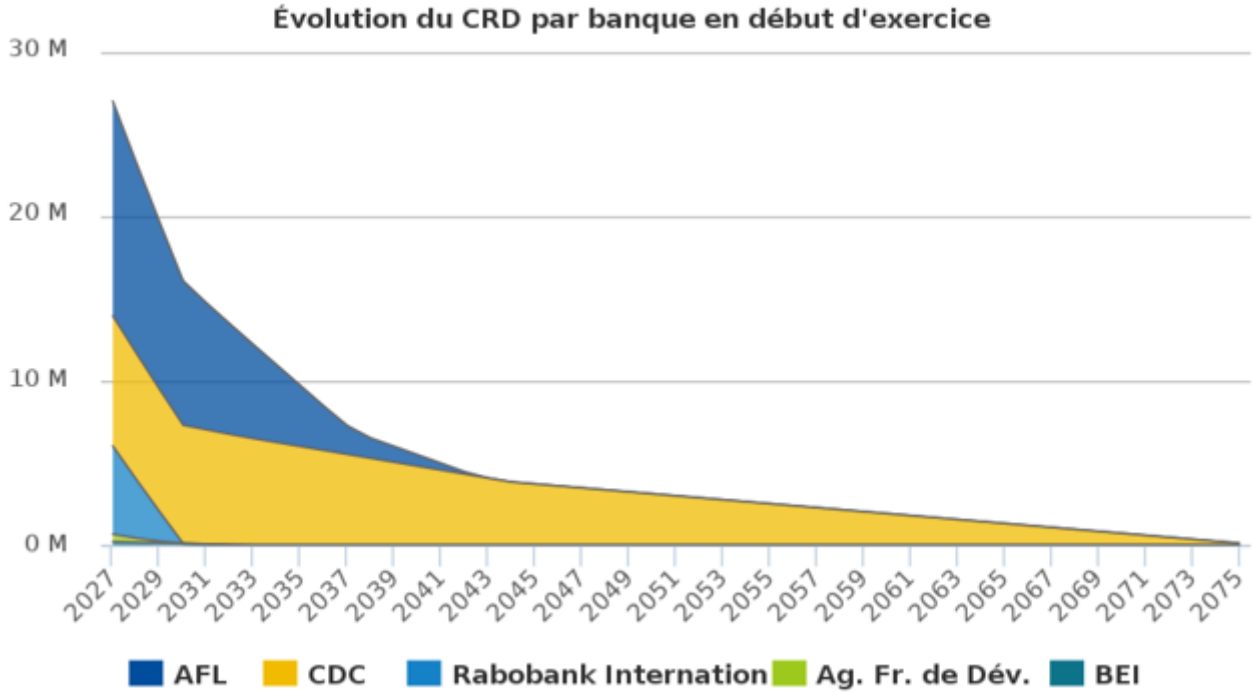


La répartition de l'encours présentée dans les deux graphiques ci-après fait apparaître trois prêteurs principaux. L'Agence France Locale représente 48,4 % du capital restant dû, devant la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de 29,3 %, et Rabobank International, pour 19,9 %. Les autres prêteurs regroupent les 2,4 % restants.

L'Agence France Locale demeure ainsi le premier partenaire bancaire de la Collectivité. Son intervention a accompagné la réorganisation des financements antérieurs ainsi que la réalisation d'investissements territoriaux. La Caisse des Dépôts et Consignations a notamment contribué au financement du câble numérique sous-marin et à la reconstruction du barrage de la Vigie. Les concours de Rabobank International sont liés au financement des ferries NORDET et SUROIT.

Cette répartition traduit les différentes étapes de financement des équipements structurants de l'Archipel. Le suivi du portefeuille restera attentif aux conditions de taux, aux échéances contractuelles et à leur incidence sur les budgets futurs.

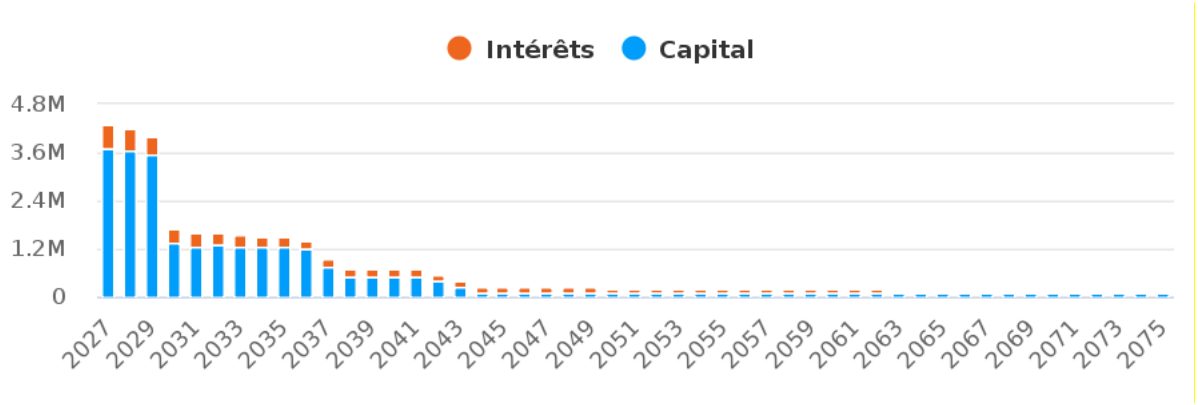

Répartition du CRD par banque en date de visualisation
2,4%
19,9%
48,4%
29,3%
AFL
CDC
Rabobank Internation
Autres prêteurs


Évolution du CRD par banque en début d'exercice
30 M
20 M
10 M
0 M
2027
2029
2031
2033
2035
2037
2039
2041
2043
2045
2047
2049
2051
2053
2055
2057
2059
2061
2063
2065
2067
2069
2071
2073
2075
AFL
CDC
Rabobank Internation
Ag. Fr. de Dév.
BEI

Pour l'exercice 2027, le remboursement du capital est prévu à 3,724 M€, auquel s'ajoutent 0,579 M€ d'intérêts, soit une annuité totale de 4,303 M€. Le capital est inscrit en section d'investissement, tandis que les intérêts constituent une charge de fonctionnement.

L'échéancier fait apparaître des remboursements en capital encore soutenus sur la période 2027-2029, puis un allègement marqué à partir de 2030. Cette évolution constitue un élément important de la prospective financière : elle pourrait progressivement accroître les ressources disponibles pour financer les équipements, sous réserve du maintien d'une épargne suffisante et des futurs choix de financement.

Dans le cadre du budget de reconduction proposé pour 2027, la gestion de la dette vise ainsi à assurer la continuité des engagements financiers et à préserver les marges de décision de la nouvelle mandature. La programmation qui sera définie lors du budget supplémentaire devra articuler les priorités d'investissement, les financements disponibles et la capacité d'autofinancement de la Collectivité.



Prospective pluriannuelle

La prospective financière 2027-2037 vise à apprécier l'évolution des marges de manœuvre de la Collectivité Territoriale et sa capacité à financer ses investissements. Elle constitue un outil d'aide à la décision pour la prochaine mandature. Les trajectoires présentées reposent sur des hypothèses de recettes, de dépenses et de financements qui devront être régulièrement actualisées.

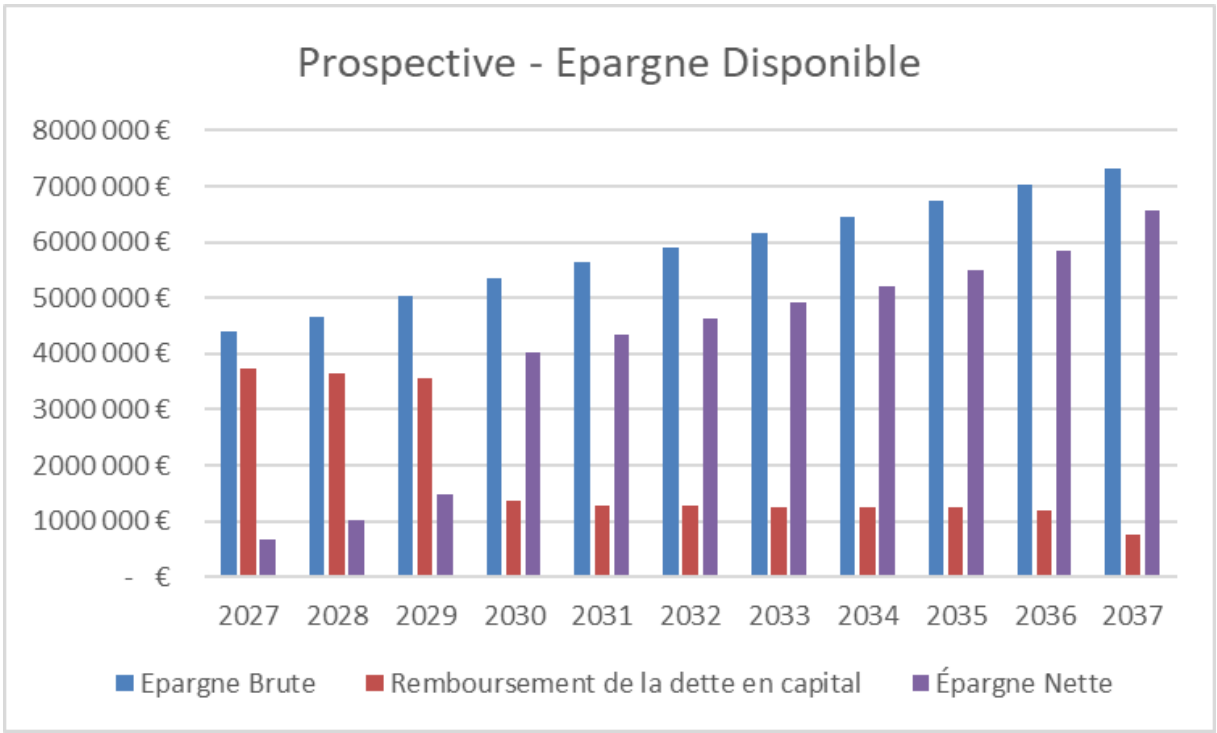
L'analyse distingue l'épargne brute, dégagée par la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, de l'épargne disponible après remboursement du capital de la dette. La diminution des remboursements en capital contribue ainsi directement à améliorer cette seconde capacité de financement.

Pour 2027, les prévisions budgétaires font apparaître une épargne brute d'environ 4,37 M€. Après remboursement du capital des emprunts, prévu à 3,724 M€, l'épargne disponible serait de l'ordre de 0,64 M€. Cette marge positive demeure limitée et appelle une programmation des investissements étroitement ajustée aux ressources mobilisables.

Pour les exercices suivants, le scénario présenté envisage une progression de l'épargne brute, qui approcherait 6 M€ en 2032. Cette évolution suppose que les recettes de fonctionnement progressent plus rapidement que les charges. Elle restera donc sensible à la dynamique fiscale, aux concours financiers reçus et à l'évolution des dépenses, notamment de personnel, d'énergie et d'intervention.

L'échéancier actuel de la dette fait apparaître un allègement marqué des remboursements à partir de 2030, avec un capital remboursé annuellement de l'ordre de 1,3 M€. Combinée aux hypothèses de fonctionnement retenues, cette évolution permettrait de dégager une épargne disponible supérieure à 4 M€ dès 2030, puis à 5 M€ en fin de période.

Ces perspectives demeurent conditionnelles. Elles reposent notamment sur l'absence de nouveaux emprunts dans la projection du portefeuille existant. Toute décision nouvelle d'investissement devra intégrer ses conséquences sur l'endettement et sur les charges futures de fonctionnement.

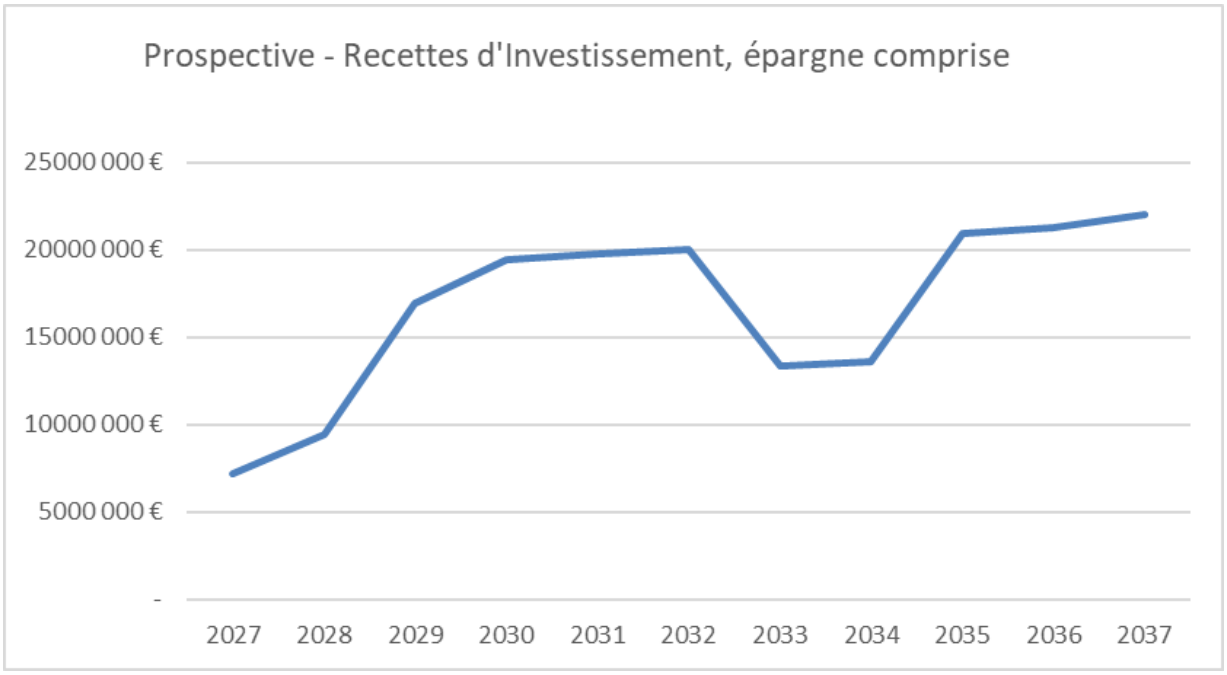


En matière d'investissement, les recettes réelles prévues pour 2027 s'établissent à environ 6,52 M€. Complétées par l'épargne disponible, elles représentent une capacité de financement proche de 7,2 M€ après remboursement du capital, avant reprise des résultats et des restes à réaliser de 2026.

L'absence de recettes européennes d'investissement inscrites au BP 2027 conduit à adapter le niveau des dépenses aux financements prévisionnels. Le budget privilégie ainsi les engagements en cours et les dépenses indispensables, dans l'attente des orientations qui seront arrêtées par la nouvelle mandature.

À plus long terme, le scénario envisage une augmentation des ressources d'investissement, épargne disponible comprise, avec une progression marquée en 2029. Elles atteindraient environ 19,5 à 20,1 M€ entre 2030 et 2032, puis connaîtraient un repli à 13,4 et 13,7 M€ en 2033 et 2034, conformément au calendrier des financements retenu. Elles progresseraient ensuite pour atteindre environ 22 M€ en 2037. Ces projections restent conditionnées à la confirmation des cofinancements et à l'actualisation de la programmation par la prochaine mandature.

La programmation pluriannuelle sera donc réexaminée à l'occasion du budget supplémentaire 2027, puis actualisée au fil des exercices. Elle devra articuler les priorités du nouveau mandat, les besoins d'entretien et de renouvellement du patrimoine, les cofinancements obtenus et la capacité d'autofinancement effectivement dégagée.



Orientations budgétaires 2027

Le projet de budget primitif 2027 constitue un budget de reconduction, préparé dans la perspective des élections territoriales. Il vise à assurer la continuité des services publics et des engagements de la Collectivité. Les prévisions de fonctionnement s'appuient sur les réalisations des exercices précédents, en intégrant l'inflation, les évolutions annuelles et les obligations à prendre en compte.

Soumis au vote le 18 décembre 2026, avant la clôture de l'exercice, ce budget est présenté sans reprise des résultats ni des restes à réaliser de 2026. Le budget supplémentaire permettra leur intégration et l'affectation du résultat définitif. Il donnera également à la nouvelle mandature la possibilité de traduire ses orientations dans la programmation budgétaire.

Le budget territorial 2027 présentera :

- **Une section de fonctionnement de l'ordre de 52,63 M€**.
- **Et une section d'investissement de 22 M€**.

Ces montants comprennent les opérations d'ordre budgétaires. Les dépenses réelles de fonctionnement progresseront de 1,79 % par rapport au budget primitif 2026. Cette évolution s'inscrit dans l'objectif annoncé par le Premier Ministre de contenir leur augmentation au niveau de l'inflation prévisionnelle, estimée à 1,8 % pour 2027.

Les principales ressources de fonctionnement

Le projet de budget 2027 propose un montant de recettes de fonctionnement sur impôts et taxes estimé globalement à près de 37,210 M€ (contre 36,515 M€ au budget 2026).

La prévision du produit de l'impôt (23,95 M€) est en progression naturelle de 3,01 % par rapport au budget primitif 2026.

en M€	**CA 2022**	**CA 2023**	**CFU 2024**	**CFU 2025**	**BP 2026**	**BP 2027**
Impôts sur le revenu	15,397	15,843	16,198	16,916	16,450	16,950
Impôts sur les sociétés	6,492	5,792	6,661	6,893	6,800	7,000

Considérant les réalisations, les recettes des douanes prévues sont également similaires à celles inscrites au budget primitif 2026, soit à hauteur de 10,91 M€ (contre 10,89 M€ en 2026).

en M€	**CA 2022**	**CA 2023**	**CFU 2024**	**CFU 2025**	**BP 2026**	**BP 2027**
Droits de douanes	2,354	2,238	2,460	2,503	2,405	2,410
Taxe spéciale	4,526	4,393	4,557	4,671	4,415	4,420
Droit d'entrée	0,044	0,049	0,048	0,049	0,050	0,050
Droits de consommation	1,171	1,547	1,679	1,491	1,720	1,725
Taxe sur l'essence	0,934	0,807	0,752	0,839	0,980	0,985
Droits du bureau de tabacs	0,622	0,841	0,707	1,156	1,320	1,320

Les autres recettes prévues en matière d'impôts et taxes sont prévues pour près de 2,35 M€ et sont issues des droits de mutation et de publication, de la taxe sur les jeux de hasard, …

Les ressources d'investissement

Les subventions d'investissement nouvelles, de l'ordre de 1,92 M€, sont retenues au titre des financements annuels (FACE) affectés aux travaux d'électrification, de la DSID 2027, de la subvention ANAH pour les aides à la rénovation énergétique et de la subvention France Compétences pour les CFA.

Les dotations d'investissement de l'État sont prévues globalement à hauteur de 2,9 M€ considérant les investissements réalisés en 2026 pour le FCTVA.

Aucun nouvel emprunt n'est prévu sur l'exercice 2027.

Il n'est pas non plus prévu de fonds européens au titre de l'année 2027. Les financements ultérieurs seront intégrés à la programmation lorsqu'ils seront confirmés.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2027 sont prévues à hauteur de 44,761 M€ se situant un peu au-dessus des prévisions budgétaires de l'exercice 2026 (43,975 M€).

- Les charges à caractère général se présentent à hauteur de 15,6 M€ (contre 16,5 M€ en prévisions 2026).
- Les dépenses de personnel sont prévues pour un montant de 17,3 M€ (contre 16,7 M€ en prévisions 2026).
- Les dépenses d'intervention regroupées aux chapitres 016, 017 et 65 sont prévues à hauteur de 10,701 M€ (contre 9,845 M€ en prévisions 2026).

Les dépenses d'investissement et de développement

Les dépenses réelles d'investissement 2027 prévues au budget primitif au titre des crédits nouveaux s'établiront à près de 7,161 M€ hors remboursement de la dette, participations et immobilisations financières, contre 13,737 M€ en prévision budgétaire primitive 2026.

Au total, le budget primitif 2027 consacrera le financement de projets en cours (comme la réhabilitation de la Maison des Loisirs à Miquelon ou la Résidence Autonomie à Saint-Pierre) ainsi que de dépenses d'investissements pour un montant d'environ 7 millions d'euros hors reports de crédits.

Ces projets se déclinent notamment comme suit :

- Résidence Autonomie – 1 M€
- Maison des Loisirs – 0,9 M€
- Guichet Unique des Solidarités – 1,7 M€
- Clinique Vétérinaire – 1,5 M€
- FACE et réseaux électriques – 0,3 M€

La dette territoriale

L'annuité de remboursement de la dette en capital est arrêtée à 3,724 M€ au budget 2027, la charge en intérêts à 0,579 M€.

En 2027, la Collectivité Territoriale poursuivra ses missions au service des habitants et du développement de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le cadre d'un budget de reconduction. Préparé dans la perspective des élections territoriales, ce budget vise à assurer la continuité de l'action publique et le respect des engagements pris, tout en préservant les marges de décision de la prochaine mandature.

Les prévisions de fonctionnement s'appuient sur les réalisations des exercices précédents, en tenant compte de l'inflation, des évolutions annuelles et des obligations de la Collectivité. Cette démarche vise à maintenir la qualité des services publics et à répondre aux besoins du territoire, tout en maîtrisant les charges et en préservant une capacité d'autofinancement positive.

Le niveau des investissements est ajusté aux recettes prévisionnelles, notamment à l'absence de recettes européennes d'investissement inscrites au budget primitif 2027. Les crédits sont ainsi concentrés sur les engagements en cours et les dépenses indispensables. Cette programmation s'accompagne de la poursuite du désendettement, sans nouvel emprunt prévu au budget primitif.

Les priorités de ce budget s'articulent autour de trois axes :

- La continuité des services publics et des interventions répondant aux besoins essentiels de la population ;
- La poursuite des opérations engagées et la préservation du patrimoine et des équipements territoriaux ;
- Le maintien des équilibres financiers et des capacités d'action futures de la Collectivité.

Il appartiendra à la nouvelle mandature de définir les orientations stratégiques et les priorités de développement du territoire. Le budget supplémentaire 2027 permettra d'intégrer les résultats définitifs de 2026 et les restes à réaliser, puis de traduire ces choix dans une programmation adaptée aux ressources disponibles.

Le présent Rapport d'Orientations Budgétaires 2027 prépare ainsi une transition fondée sur la continuité des engagements, la prudence financière et la responsabilité. Il préserve les conditions nécessaires à la définition du prochain projet territorial, au service des habitants et de l'avenir de l'Archipel.